

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42293

présenté par

M. Marleix

à l'amendement n° 40762 de M. Vallaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2 substituer au mot :

« territoriaux »

les mots :

« de l'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à inclure toutes les composantes de la fonction publique dans la rédaction du présent amendement.